Société des institutrices

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

est le but de cet ouvrage, destiné surtout aux écoles primaires de France. Mlles Ravizé et Barré, spécialisées dans l'étude du folklore, en font la base de leur enseignement, estimant qu'on peut trouver dans les beaux textes populaires la matière d'un enseignement musical complet.

Aussi ont-elles voulu réunir en un ouvrage des chants qui, par leur facilité progressive d'une part, leur intérêt musical et pittoresque d'autre part, pourraient conduire l'enfant, des premiers rudiments de la musique, au chant à plusieurs parties. L'ouvrage est divisé en deux fascicules, le premier consacré au cours élémentaire, le second au cours moyen. Les chants présentés sont inconnus chez nous ; les méthodes préconisées diffèrent un peu de celles employées dans nos classes, mais l'ouvrage est bien conçu et fournira aux amateurs un répertoire sain et de jolies rondes pour les enfants. B.

*

Adolphe Marti : *Heures claires*, livre de lecture à l'usage des élèves du degré moyen des écoles primaires de Genève. Un vol. in-16, cartonné, illustré, 3 fr. Librairie Payot.

Le titre de ce nouveau livre de lecture représente tout un programme. L'auteur a, en général, écarté les textes ayant déjà passé dans d'autres anthologies et s'est efforcé de choisir des morceaux qui, tout en ayant une valeur littéraire réelle, charmeront ses jeunes lecteurs parce qu'ils sont adaptés aux préoccupations de leur âge, qu'ils sont susceptibles d'éveiller et de développer leur sensibilité et leur esprit.

Ce sont des scènes prises dans la réalité qui les environne : descriptions de la nature, du pays, histoires d'animaux, tableaux de la vie familiale et scolaire, puis des récits et des contes, joie des petits.

Pas de textes purement didactiques ou moraux qui lassent l'enfant sans parvenir à l'émouvoir, mais des morceaux qui imprégneront son âme de vérité, de fraîcheur et de beauté, telle semble avoir été la formule qui a guidé l'auteur dans l'élaboration de cet ouvrage.

Le but qu'il s'est sans doute proposé d'atteindre, c'est d'initier l'enfant à l'amour de la lecture, et, par la suite, aux bonnes lectures.

Le peintre Ed. Elzingre a illustré ce choix de textes d'une cinquantaine d'originaux pleins de vie, d'observation et d'esprit.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — *A Fribourg,* la réunion, annoncée pour le 21, est remise au *jeudi 28 janvier,* à 2 ¼ h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A Romont, jeudi 21 janvier, à 2 h.

Après l'instruction, M. Parmentier, professeur, continuera son cours de dessin qui a été si apprécié. Il traitera la partie décorative qui intéresse spécialement les institutrices.

Les Révérendes Sœurs enseignantes sont cordialement invitées à cette séance.